

Comment changer de base emplois ?

06/10/2021

Si vous relevez de la CCN des productions de films d'animation **mais** que vous n'êtes pas adhérent à AnimFrance (ex SPFA), nous avons créé deux nouvelles bases emplois (application des tarifs validés par une extension de l'avenant au Journal Officiel). Voici la procédure pour pouvoir changer votre base emplois.

Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Dossier** ». Cliquez ensuite sur l'onglet « **Paramètres** » et vérifiez quelle base emplois est sélectionnée dans la rubrique « **Type Base Emplois** ».

- S'il s'agit de la base **9** « Production animation 35H ANIMFrance-SPFA⁽¹⁾ », vous pouvez la changer et sélectionner la base **28** « Production animation 35H ».
- S'il s'agit de la base **18** « Production animation 39H ANIMFrance-SPFA⁽¹⁾ », vous pouvez la changer et sélectionner la base **28** « Production animation 39H ».

Pour valider votre modification, cliquez sur le bouton



(1) : Le libellé de ces bases emplois a été changé dans les versions Studio 2.02Pg et Studio Plus 3.01Qs